

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00371 Numéro SIREN : 398 574 632 Nom ou dénomination : 5 EME VUE

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000661

5^{ème} VUE

SARL au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Avenue du Campdolent
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

RCS LE HAVRE : 398.574.632.

~ ~ ~ ~ ~

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MARS 2020

Résolution proposée à l'Assemblée

La gérance propose d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Octobre 2019 s'élevant à 8.754,81 euros de la manière suivante :

- aux autres réserves : 8.754,81 euros

Résolution votée à l'Assemblée

« DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 8.754,81 euros de la manière suivante :

- aux autres réserves : 8.754,81 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

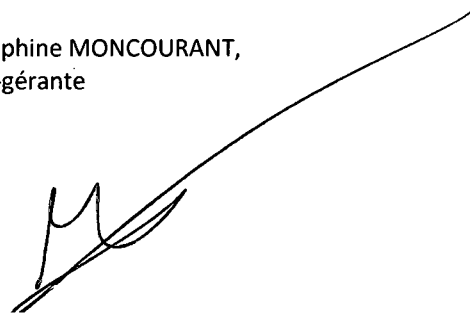
Date de clôture	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
31 Octobre 2016	30.000 €	30.000 €	---
31 Octobre 2017	Néant	---	---
31 Octobre 2018	20.000 €	20.000 €	---

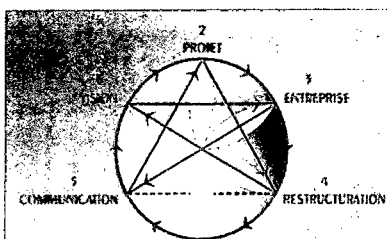
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

Olivier SEJOURNET,
Co-gérant



Delphine MONCOURANT,
Co-gérante





Le Vent du Changement

JACQUES LEJEUNE

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Diplômé du Mastère Spécialisé en Expertise & Consulting de PME-PMI



L'exercice
comptable
dynamique

cabex-conseil.fr

Comptes annuels au 31/10/2019

SARL 5EME VUE

Avenue du Campdolent

76700 GONFREVILLE-L'ORCHER

Tél. 02 35 49 33 46

APE:4778A

SIRET : 39857463200020

*copie certifiée conforme
le gérant*

*copie certifiée
conforme le gérant*

Siège Social : 14 & 16 RUE SAINT SEVER 76100 ROUEN

Tél. : 02 35 73 05 08 - Fax : 02 35 73 41 63

Port : 06 82 65 79 46 • E-mail : jacqueslejeune@cabinetlejeune.fr • www.cabinetlejeune.fr

115, RUE du PRIEURÉ 76630 BELLENGREVILLE

Tél. : 02 32 90 04 05 - Fax : 02 32 90 08 65

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de ROUEN-NORMANDIE • Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

N° Siret : 432 221 968 000 32 • Code APE : 6920 Z - N° Intracommunautaire : FR 83 432 221 968

SARL SEME VUE

Exercice clos le 31/10/2019

2050 - Bilan Actif

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SEME VUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise Avenue du Campdoient 76700 GONFREVILLE-L'ORCHER		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 3 9 8 5 7 4 6 3 2 0 0 2 0		Néant ☐ * Exercice N clos le, 31/10/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 067
		Fonds commercial (I) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	69 752
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	52 041
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Crédances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	300
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	11 184
TOTAL (II) BJ		BK	126 861	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BNI	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	152 908
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	2 281
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	69 848
		Autres créances (3) BZ	CA	45 741
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	DIVERS	Disponibilités CF	CG	183 101
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	6 689
TOTAL (III) CJ		CK	460 572	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	736 274	IA	126 861
	Renvois : (1) Dont droit au bail : (1) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR	CP		
Renvois : (1) Dont droit au bail : (1) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :				

Cagid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SARL SEME VUE

Exercice clos le 31/10/2019

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SEME VUE		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>7 622</u>)	DA 7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC
	Réserve légale (3)	DD 762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG 192 501
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 8 754
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 93 155
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV 97 539
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 182 431
	Dettes fiscales et sociales	DY 26 646
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)		EC 399 772
Ecarts de conversion passif* (V)		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 609 413
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 333 215	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 70	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL SEME VUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019, dont le total est de 609 414 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 755 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 135 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		

Synthèse fonds commercial

31/10/2019

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Capital social et charges à payer

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL	500			500

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/11/18 au 31/10/19 12 mois	du 01/11/17 au 31/10/18 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
16884000 – Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	60	57
51810000 – Banque – intérêts courus à payer	71	70
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit	131	127
Emprunts et dettes financières divers		
40810600 – Electricité fnp		2 083
40822600 – Honoraires fnp	3 086	1 008
40823000 – Publicité fnp	10 790	7 193
40826000 – Frais de télécommunications fnp	162	46
40851000 – Redevances fnp	3 505	1 727
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 543	12 057
42820000 – Dettes provis. pr congés à payer	6 689	10 459
43820000 – Charges sociales s/congés à payer	2 033	3 795
44863200 – Taxe d'apprentissage cap	701	557
44863300 – Formation continue cap	680	738
44863500 – Contribution économique territ cap	2 368	2 313
Dettes fiscales et sociales	12 471	17 861
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	30 145	30 045

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 184		11 184
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	69 849	69 849	
Autres	45 742	45 742	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 690	6 690	
Total	133 464	122 280	11 184
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	71	71		
– à plus de 1 an à l'origine	93 084	26 527	45 885	20 672
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) .				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 431	182 431		
Dettes fiscales et sociales	26 647	26 647		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) .	97 539	97 539		
Produits constatés d'avance				
Total	399 772	333 216	45 885	20 672
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 939			
(**) Dont envers les associés	5 337			

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/11/18 au 31/10/19 12 mois	du 01/11/17 au 31/10/18 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
44870000 – Etat – produits à recevoir cice		4 918
Autres créances		4 918
Valeurs mobilière de placement		
51880000 – Banque – intérêts courus à recevoir	690	540
Disponibilités	690	540
Total général	690	5 458

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/11/18 au 31/10/19 12 mois	du 01/11/17 au 31/10/18 12 mois
48613200 – Loyers et ch locatives cca	5 500	18 656
48614000 – Charges locatives cca	773	
48616000 – Assurances cca	363	351
48628100 – Charges constatées d'av.cotisations		1 011
48647500 – Médecine du travail cca	55	55
Charges constatées d'avance	6 690	20 073
Total général	6 690	20 073

Dettes garanties

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
l'exercice					

5^{ème} VUE

**SARL au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Avenue du Campdolent
76700 GONFREVILLE L'ORCHER**

RCS LE HAVRE : 398.574.632.

~ ~ ~ ~ ~

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 2019 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées.

1 – Résultats économiques et financiers

Au titre de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.378.468,05 euros contre 1.321.545,78 euros de l'exercice précédent, soit une hausse de 4,31 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 40.011,13 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 34.453,24 euros, celui des salaires et traitements à 179.028,27 euros.

L'effectif moyen du personnel est de 4 pour l'exercice, comme pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de – 1.473,50 euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 38.537,63 euros.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice comptable de 8.754,81 euros.

DN

2- Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous avons déplacé notre magasin sur le même centre commercial en septembre 2019. Nous avons ouvert à quelques dizaines de mètres. La clientèle semble apprécier le changement.

3 – Présentation des comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

4 - Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

5 - Investissements

Les investissements suivants ont été réalisés au cours de l'exercice :

Matériel et outillage industriels	16.535 €
Installations générales, agencements	95.803 €
Matériel de bureau mobilier informatique	20.391 €
Immobilisations financières	10.561 €
Total des investissements	143.292 € H.T.

6 – Affectation du résultat

Nous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Octobre 2019 s'élevant à 8.754,81 euros de la manière suivante :

- aux autres réserves : 8.754,81 euros

7 – Dividendes distribués dans les trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

Date de clôture	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
31 Octobre 2016	30.000 €	30.000 €	---
31 Octobre 2017	Néant	---	---
31 Octobre 2018	20.000 €	20.000 €	---

DN

8 - Participations

Notre société ne possède aucune part sociale ou action dans une autre société.

9 – Perspectives d’avenir

Nous envisageons de transformer la société en société par actions simplifiée.

Nous vous remercions donc de bien vouloir statuer sur la nomination d’un commissaire à la transformation lors de l’assemblée.

10 – Frais de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

11 – Conventions réglementées

Vous allez prendre connaissance par ailleurs de notre rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l’affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver l’affectation des résultats qui vous a été proposée, les comptes annuels tels qu’ils vous ont été présentés et donner quitus à la gérance de sa gestion en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

Fait à Gonfreville L’Orcher, le 10 février 2020.

Olivier SEJOURNET,
Co-gérant

Delphine MONCOURANT,
Co-gérante





FOX AVOCATS

Société d'avocats au barreau de Rouen

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service « comptes annuels »
16 RUE DU COLONEL FABIEN
BP 38
76084 LE HAVRE CEDEX

Franck FAUCHEUX

Avocat associé
DESS Droit Fiscal et Douanier

Bihorel, le 9 mars 2020

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE
10 MAR. 2020
ARRIVÉE COURRIER

N/Réf : FF/AM

Dossier : SARL 5^{ème} VUE

45,80 euros
CS

Adresse :

Mach 3
Avenue des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL

Maître,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints les différents documents relatifs au dépôt des comptes annuels clos le 31 Octobre 2019 de la SARL « 5^{ème} VUE » ainsi qu'un chèque de 45,80 euros.

Dans l'attente du récépissé de dépôt,

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments dévoués.

Coordonnées :

02 78 77 51 33
contact@fox-avocats.fr

www.fox-avocats.fr

Franck FAUCHEUX,
Avocat